



département
Haute-Vienne

Pôle développement
Direction du développement
et de l'aménagement territorial
Sous-direction habitat urbanisme
aménagement foncier, eau, environnement
Affaire suivie par Anton SMIRNOFF
☎ : 05 44 00 16 36
PDEV/DDAT/SDHUAFAEE/2020-n°

87841
0070

Monsieur Guillaume GUERIN
Président de la Communauté urbaine
Limoges Métropole
19, rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 06 OCT. 2020

Objet : Modification simplifiée n°6 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Chaptelat.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis le 11 septembre dernier le dossier de modification simplifiée n°6 du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Chaptelat, pour avis avant la fin de la période de mise à disposition du public qui se déroule du 16 septembre au 16 octobre 2020.

Cette modification concerne la modification de l'orientation d'aménagement et de programmation du secteur « Le Theilloi ».

Après examen de ces documents, je vous rappelle que le « Sentier des Aurlères » est en cours d'inscription au Plan départemental des Itinéraires de promenade et randonnée de la Haute-Vienne. Ce sentier de randonnée passe au niveau du lieu-dit « Le Theilloi », sans toutefois être impacté par la modification du PLU prévue.

En dehors de ces précisions, le projet de modification n°6 du PLU de la Commune de Chaptelat n'appelle pas d'observation particulière de ma part.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEBLOIS